



BILWISHEIM

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

**Délibération du conseil municipal**  
**Extrait du registre du Conseil Municipal**

**Séance du 10 janvier 2024**

Président de séance : M. Patrick Denni, Maire

Secrétaire de séance : Mme Régine ARBOGAST, Secrétaire de mairie

Date de convocation : 4 janvier 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 8      Présents : 7      Votants : 8

Membres en exercice	8	
Présents	7	M. Patrick DENNI, M. Daniel ZURN, Mme Marie-José HOLZ, Mme Virginie BREHAUT, Mme Christiane GLAVASEVIC, M. Aurélien RIFF,
Procuration	1	Marie-José HOLZ à Patrick DENNI

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

**CONSEIL MUNICIPAL : Désignation d'un secrétaire de séance**

Conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.

Pour assurer ces fonctions lors de la séance d'aujourd'hui, je vous propose la candidature de : Régine ARBOGAST, secrétaire de mairie.

Décision :

Le Conseil Municipal,

Sur la proposition du rapporteur

Vu l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales

Désigne Mme Régine ARBOGAST, secrétaire de mairie, comme secrétaire de séance.

2024-0001	<b>CONSEIL MUNICIPAL : Désignation d'un secrétaire de séance</b>	
Pour	8	
Contre	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	
<b>Résultat du vote</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>	

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick DENNI



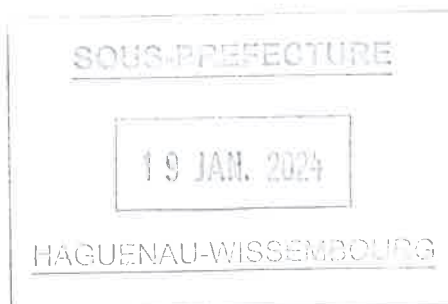
La Secrétaire de séance,

Régine ARBOGAST

Acte rendu exécutoire après

dépôt en Sous-Préfecture

Date de transmission : 15/1/24





BILWISHEIM

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

**Délibération du conseil municipal**  
**Extrait du registre du Conseil Municipal**

**Séance du 10 janvier 2024**

Président de séance : M. Patrick Denni, Maire

Secrétaire de séance : Mme Régine ARBOGAST, Secrétaire de mairie

Date de convocation : 4 janvier 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 8      Présents : 7      Votants : 8

Membres en exercice	8	
Présents	7	M. Patrick DENNI, M. Daniel ZURN, Mme Marie-José HOLZ, Mme Virginie BREHAUT, Mme Christiane GLAVASEVIC, M. Aurélien RIFF,
Procuration	1	Marie-José HOLZ à Patrick DENNI

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

**CONSEIL MUNICIPAL : Approbation du procès-verbal du 25/10/2023**

Monsieur le Maire demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve le procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2023.

Décision :

Le Conseil Municipal,

Sur la proposition du rapporteur

Adopte le procès-verbal du 25/10/2023

2023-0002	<b>CONSEIL MUNICIPAL : Approbation du PV du 25/10/2023</b>	
Pour	8	
Contre	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	
<b>Résultat du vote</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>	

Pour extrait conforme,

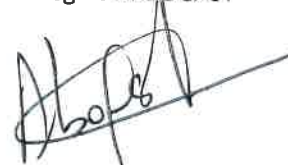
Le Maire,

Patrick DENNI



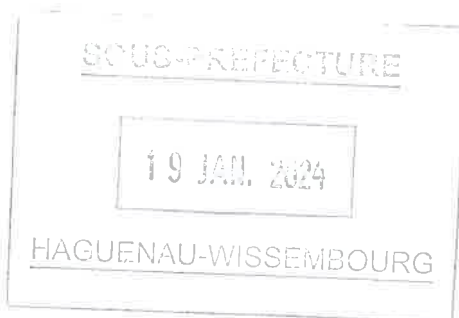
La Secrétaire de séance,

Régine ARBOGAST



Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Sous-Préfecture

Date de transmission : 15/1/24





BILWISHEIM

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Délibération du conseil municipal  
Extrait du registre du Conseil Municipal

Séance du 10 janvier 2024

Président de séance : M. Patrick Denni, Maire

Secrétaire de séance : Mme Régine ARBOGAST, Secrétaire de mairie

Date de convocation : 4 janvier 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 8 Présents : 7 Votants : 8

Membres en exercice	8	
Présents	7	M. Patrick DENNI, M. Daniel ZURN, Mme Marie-José HOLZ, Mme Virginie BREHAUT, Mme Christiane GLAVASEVIC, M. Aurélien RIFF,
Procuration	1	Marie-José HOLZ à Patrick DENNI

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

Délibération de la convention de mise à disposition de personnel

La commune de Bilwisheim a signé une convention de mise à disposition du personnel de la CAH en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour l'intervention de personnel pendant la période estivale pour l'arrosage des fleurs ou dans d'autres situations pouvant se présenter.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour la signature d'un avenant 2 à cette convention concernant la mise à disposition des agents de la commune de Bilwisheim.

Monsieur le Maire donne lecture de cet avenant.

Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise le Maire à signer l'avenant N2 de la convention de mise à disposition de personnel entre la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la commune de Bilwisheim.

Décision,

Le Conseil Municipal,

Sur la proposition du rapporteur

Adopte la délibération de la convention de mise à disposition de personnel de la CAH

2024-0003	<b>ADMIN : CONVENTION DE MISE A DISPOSTION DE PERSONNEL</b>	
Pour	8	
Contre	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	
<b>Résultat du vote</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>	

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick DENNI



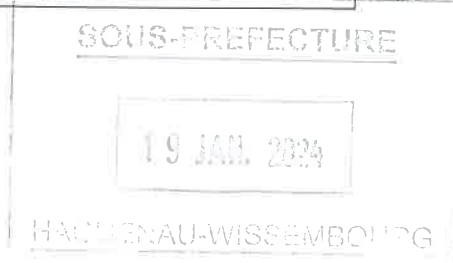
La Secrétaire de séance,

Régine ARBOGAST

Acte rendu exécutoire après

dépôt en Sous-Préfecture

Date de transmission : 15/1/24





BILWISHEIM

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

**Délibération du conseil municipal**  
**Extrait du registre du Conseil Municipal**

**Séance du 10 janvier 2024**

Président de séance : M. Patrick Denni, Maire

Secrétaire de séance : Mme Régine ARBOGAST, Secrétaire de mairie

Date de convocation : 4 janvier 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 8      Présents : 7      Votants : 8

Membres en exercice	8	
Présents	7	M. Patrick DENNI, M. Daniel ZURN, Mme Marie-José HOLZ, Mme Virginie BREHAUT, Mme Christiane GLAVASEVIC, M. Aurélien RIFF,
Procuration	1	Marie-José HOLZ à Patrick DENNI

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

**Délibération du projet d'extension de la vidéo-surveillance**

Comme évoqué lors de notre conseil du mois d'octobre le projet vidéo surveillance est clos.

Cette réalisation a été subventionnée à hauteur de 62% par la Préfecture et par la Région Grand Est.

L'été dernier notre commune a été confrontée à un cambriolage.

Avec le dispositif mis en place nous avons la possibilité de visualiser les passages dans la commune essentiellement au niveau du bâtiment de la mairie.

Il serait judicieux d'élargir cette visualisation aux entrées et sorties de la commune ;

Nous avons fait faire un devis complémentaire à la Société Alvipro qui a déjà fait les 1<sup>er</sup> travaux l'année dernière.

Le but est de mettre une caméra à l'entrée de Bilwisheim en venant de Brumath, une caméra à l'entrée de Bilwisheim en venant de Donnenheim et également dans le chemin le long du Muhlbach.

En ce début d'année, ces travaux sont subventionnés entre 40 et 60 % pour les demandes déposées sur les sites de l'Etat au plus tard le 15 janvier 2024.

Monsieur Daniel Zurn donne les explications par rapport à ce projet.

Montant du projet : 23 769.60 euros.

Le Maire tient à préciser qu'il s'agit là d'un complément au projet initial. En cas de non-obtention de l'aide de l'Etat et de la Région Grand Est mentionnée ci-dessus à hauteur de 60%, ce projet deviendra caduc.

Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise le Maire à constituer le dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture et de la Région Grand Est et à signer tous les documents y afférant.

**Nbre de voix pour : 7**

**Abstention : 1 Christian Ertzscheidt**



Décision :  
Le Conseil Municipal,  
Sur la proposition du rapporteur  
Autorise le Maire à procéder à la demande de subvention pour la vidéosurveillance

2024-0004	<b>ADMIN : EXTENSION VIDEOSURVEILLANCE</b>	
Pour	7	
Contre	0	
Abstention	1	
Ne prend pas part au vote	0	
<b>Résultat du vote</b>	<b>Adopté</b>	

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Patrick DENNI



La Secrétaire de séance,  
Régine ARBOGAST

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Régine ARBOGAST', is written below the text.

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Sous-Préfecture  
Date de transmission : 15/11/24

